



JE REMETTAIS DU ROUGE À LEVRES, JE BLIVAIS UN CAFÉ, JE COURTAIS MA LISTE DE COURSES ET JE REGARDAIS L'HEURE SUR MON PALM EN CHANGEANT UN CD, MONSIEUR L'AGENT !!!

DÉSOLÉ M'DAME! SUR LE COUP, J'AI CRI QUE VOUS UTILISIEZ UN TÉLÉPHONE EN CONDUISANT!

AU TEMPS PLEIN !!!

Arrêté par la police? Sachez "négocier"

D'accord, toute l'année on vous dit l'inverse. Face aux forces de l'ordre: ne pas reconnaître, ne pas signer, ne pas payer. Toutefois, l'approche douce peut fonctionner (quitte à revenir aux "ne pas" si rien n'y fait). D'aucuns ont ainsi échappé au PV, ou ont vu la note baisser. Pas courant, mais possible. Après tout, gendarmes et policiers ne sont pas tous insensibles, ni âpres au gain. Certains nous ont avoué tenir compte du fait que le système de sanction automatisé pèse lourd sur le permis. Illustrations...

Petit excès de vitesse, il a été revu à la baisse

Derrière son côté "jugulaire, jugulaire", l'homme assermenté sait parfois différencier le distract du risque-tout. Pour un petit dépassement sur l'auto-route A71, en Sologne, Christophe a joué la surprise. Il s'était "sans doute relâché, dans cette voiture silencieuse, peiné d'apprendre la maladie qui venait de toucher un proche". Autres variantes possibles: menace de licenciement ou, au contraire, joie de se savoir papa, grand-mère,

Composer avec la police [EN BREF]

- ➔ Bien que rare, l'indulgence reste encore possible pour qui sait éveiller l'empathie.
- ➔ Pour tenter de faire réduire la sanction, soyez "vrai". N'évoquez pas la "façon de bosser de la police" ou, d'un air condescendant, la "pression de la hiérarchie".

etc. La corde sensible a vibré et la mansuétude, germé. Faute d'un "je ferme les yeux pour une fois", pas impossible mais rare, l'excès de 22 km/h est devenu 19 km/h. À la clé, un seul point retiré au lieu de deux, et 45 € à la place de 90!

Cumul d'infractions, une seule a été retenue

Pour Claude, intercepté cet été près de Chalon-sur-Saône (71), le ciel s'assombrit avec ce feu rouge grillé, doublé d'un contrôle technique pas à jour. En plus, il n'a pas tous ses papiers sur lui. A priori, c'est la Berezina: de 11 à 35 € par document manquant, deux PV à 90 € et un retrait de quatre points. En avouant humblement "n'avoir pas vu le feu passer au rouge parce que je scrutais les travaux de la rue", ce passionné de voitures de sport de 43 ans a su susciter la bienveillance du gendarme. Lorsqu'il est allé lui présenter ses papiers le lendemain, il avait entretemps pris rendez-vous dans un centre de contrôle. La facture a alors été ramenée à une seule amende, pour défaut de contrôle technique.

Grosse faute avouée, surprise non moins grosse à l'arrivée

En général, les agents ont plutôt tendance à faire rougir un feu orange que l'inverse. Pourtant, dans certains cas, l'amende

peut retrouver une couleur plus clémentine. Économiser quatre points et 45 € en passant du rouge à l'orange, ça se tente! Surtout si vous cherchiez votre route, n'êtes pas du coin, qu'un camion ou un bus masquait le feu... L'idéal serait bien sûr qu'on vous laisse filer, comme cela s'est produit pour Philippe, à Paris, magnanimité assortie d'un: "Bon, vous vous êtes arrêté dès notre coup de sirène, alors qu'il nous fallait le temps de faire demi-tour pour vous rejoindre. Vous auriez pu filer. Exceptionnellement, je ne verbalise pas." Autre "relaxe" spontanée, concernant un artisan, racontée cette fois-ci par un jeune CRS qui l'a interpellé (nous taïrons le lieu): "Le conducteur du véhicule m'a dit d'emblée que son permis était annulé, faute de points. Il a sorti son relevé de la boîte à gants, et j'ai vu qu'il les avait perdus pour 'téléphone au volant', 'défaut de port de ceinture', etc. J'ai pensé: ce n'est pas un délinquant, il pourrait être mon père, il a besoin de travailler. Je l'ai laissé repartir."

Vous l'aurez compris, ça vaut le coup d'essayer

Au final, la méthode douce est un préalable à tenter. Même si ça ne marche pas, vous aurez essayé. Surtout, évitez de trop en faire, et jouez-la "franc jeu". La sobriété, c'est ce qu'il y a plus crédible (voir ci-dessous, "La positive attitude").

La "positive attitude"

- ➔ Soyez courtois et calme. La politesse paie, pas les sourires narquois, les propos un peu ironiques ou méprisants et l'agressivité.
- ➔ Respectez leur travail. Évitez de soupirer en sortant vos papiers ou de critiquer "les méthodes policières". Montrez-vous coopératif.
- ➔ Ne mentez pas. Surtout si l'agent peut lever le doute. Sur une carte grise que vous avez "oubliée" par

exemple, alors qu'en réalité, elle n'est pas à jour.

- ➔ Avouez la "faute probable"... d'inattention, bien sûr, si le dialogue vous semble possible.
- ➔ En cas d'échec, préparez la suite. Le PV est tombé et il vous semble abusif, reprenez les fondamentaux. Ne reconnaissez pas l'infraction et ne signez rien. Photographiez les lieux, discrètement, le positionnement de l'agent ou du radar, et recueillez si possible des témoignages. Vous aurez ainsi des éléments de défense.